

Martine Di Palma : une vision globale du monde des affaires

Non seulement diplômée d'une Maîtrise de Droit des Affaires et d'un DESS de gestion à l'université LYON III, Martine Di Palma vient aussi du monde de l'entreprise. Un atout de plus pour cette avocate qui a fondé son cabinet en 2001, après une expérience de 12 ans au sein d'un grand groupe.

Quels sont vos domaines de compétences ?

Ils englobent le droit des affaires au sens large, tant en conseil (constitution de société, fonds de commerce, baux commerciaux, procédures collectives, rédaction de contrats commerciaux...), qu'en contentieux (recouvrement de créances, droit du travail, assurances, sinistres avec expertises judiciaires ou amiables, litiges commerciaux...). Actuellement, les actions judiciaires devant les tribunaux sont en fort développement, tandis que l'activité de création et de reprise de société a sensiblement diminué avec la crise. Essentiellement tournée vers les PME, les artisans et les professions libérales, j'interviens également pour tout type de sociétés, sur la France entière.

***Avocat de proximité,
vous êtes très au contact de votre clientèle...***

Assurément. Il s'ensuit une forte personnalisation du conseil et de la prestation. Mes clients bénéficient de la réactivité et de l'efficacité d'une petite structure animée du souci constant de défendre leurs intérêts. Et, surtout, ils apprécient ma maîtrise des différents



aspects du monde de l'entreprise. Même dans les domaines qui ne sont pas ma spécialité, je sais appréhender les données d'un problème et diriger éventuellement mes clients vers d'autres avocats partenaires.

Enfin, consciente que les PME essayent de maîtriser leur coût, je fonctionne essentiellement par convention d'honoraires, permettant au client de savoir vers quoi il s'engage.

Quel conseil souhaitez-vous donner aux créateurs d'entreprise ?

Même pour une petite structure, il faut s'entourer des bonnes personnes pour bien réussir ses débuts. Il est important de se décharger des aspects administratifs et juridiques pour se consacrer pleinement à son métier.

Maître Martine DI PALMA

112, rue Garibaldi - 69006 Lyon

Tél. : 04 78 65 24 04 / Fax : 04 78 65 24 05

E-Mail : martine.dipalma@avocat-conseil.fr